

Les étapes du déconfinement

- Suite du document mis à jour le 14/05 -

Le déconfinement a commencé.

Nous sommes dans l'étape 4 du déconfinement.

L'étape 4 a commencé le 8 juin.



4

Depuis le 8 juin



On peut voir plus de personnes qu'avant.

On peut voir 10 personnes différentes
chaque semaine.

10



Les restaurants et les cafés sont ouverts.

Au restaurant on peut être 10 à table.



Les stages ont recommencé.

Les brocantes ont recommencé.



Il peut y avoir des célébrations religieuses.

Une célébration religieuse c'est un moment de prière
à l'église, à la mosquée ou à la synagogue...

Pour la célébration religieuse, on peut être 100 personnes.



100



On peut recommencer les répétitions
pour les pièces de théâtre.



On peut recommencer certains sports dans une salle ou dehors.



On peut partir en voyage en Belgique.



On peut dormir dans les hôtels, les gîtes ou les campings.



À partir du 15 juin



On pourra voyager dans d'autres pays d'Europe si les autres pays sont d'accord.



Les voyages en dehors de l'Europe sont interdits.



À partir du 1^{er} juillet



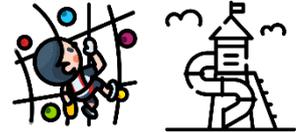
Les casinos et les parcs d'attractions vont ouvrir.



On pourra aller dans une plaine de jeu à l'intérieur.

Les plaines de jeu à l'extérieur

sont déjà ouvertes depuis le 27 mai.



Les camps de jeunesse vont recommencer.

Un camp de jeunesse c'est par exemple un camp de scouts.



On pourra être maximum 50 personnes.

Les salles de fêtes vont ouvrir.

On pourra être maximum 50 personnes.



50



Les cinémas, les salles de spectacles et de concerts vont ouvrir.



On pourra être maximum 200 personnes.



Les piscines et les centres de bien-être vont ouvrir.



Un centre de bien-être c'est un centre où on prend soin de son corps.



Il faut toujours respecter les règles de sécurité même si on est déconfiné.



Les informations sur le déconfinement peuvent changer si on voit que trop de personnes tombent malades.



Pictogrammes : © Flaticon